

Ils veulent déterrer la navigation fluviale suisse

Fruit d'une collaboration entre l'Association Développement 21 et l'Association vaudoise pour la navigation intérieure, la nouvelle exposition de Patrimoine au fil de l'eau à Orbe invite avant tout la population à réfléchir à l'idée d'un transport fluvial en Suisse. Une journée portes ouvertes et une plaquette présenteront l'histoire des différents projets fluviaux, du Canal d'Entreroches aux récents travaux d'ingénieurs civils.



Le travail de recherches de l'AVNI et de l'Association Développement 21 a permis de réunir de nombreux documents inédits. Muriel Antille

Construire ou ne pas construire le Canal du Rhône au Rhin, là n'est pas la question. La nouvelle exposition de Patrimoine au fil de l'eau, réalisée en collaboration avec l'Association vaudoise pour la navigation intérieure (AVNI), qui voulait ainsi marquer le centenaire de la création de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin (ASRR), n'a pas pour vocation de convaincre le public, précise Pierre-André Vuitel de l'Association Développement 21. Elle a pour but de l'informer sur les enjeux des différents projets, du Canal d'Entreroches à la récente étude de l'ingénieur Pierre Roelli, en passant par le projet Lé-

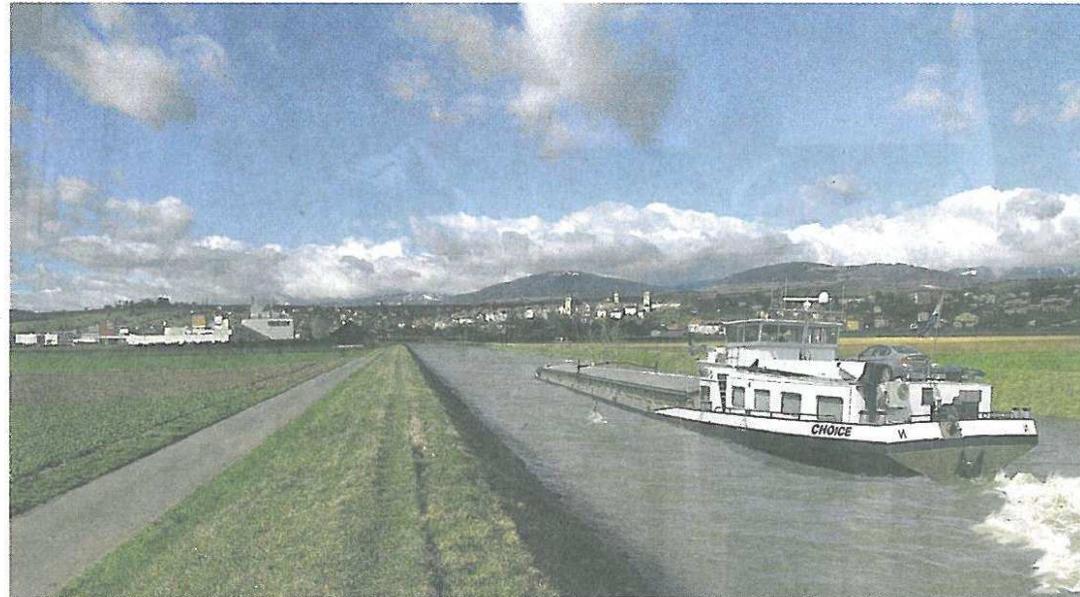
man-Rhin de 1952. Mais elle a surtout pour objectif de raviver sa curiosité quant à la navigation fluviale, qu'il juge «trop négligée». Les militants et les sceptiques sont donc invités à visiter gratuitement l'exposition ce samedi, de 11h à 22h. L'événement sera l'occasion de présenter la plaquette tout juste sortie de presse et réunissant les résultats d'une ancienne étude de l'Association Développement 21, des archives inédites de l'exposition et des interviews d'ingénieurs offrant un nouvel éclairage sur le projet fluvial.

Car pour Pierre-André Vuitel, c'est clair comme de l'eau de roche: face à de nouvelles préoccupations environne-

mentales et à la fragilité des autoroutes, «c'est maintenant que nous devrions estimer la contribution de l'offre fluviale, la considérer déjà comme une option, une alternative –un complément– aux impasses dans lesquelles nous semblons engagés». Ainsi, sans nier les bouleversements qu'impliquerait la construction d'un canal navigable, il souhaiterait raviver les discussions qui se sont taries depuis la décision du Grand Conseil vaudois d'enterrer la protection du tracé d'un canal entre Yverdon et le Léman, en 2006.

Le canal est mort, vive le canal

Malgré ses différentes mises à mort, le projet d'une voie fluviale a fait rêver de nombreux acteurs politiques, économiques ou de simples particuliers, suisses et étrangers, révèle ainsi l'exposition. Réunis dans diverses associations, des militants, pour ne citer que le reporter et romancier Grandsonnois Michel Bory (voir La Région du lundi 26 juillet 2010), se sont battus et se battent encore pour que l'idée survive. «La Suisse a connu une culture du transport par l'eau,



Une péniche qui navigue dans la plaine de l'Orbe: un rêve ou la réalité?

Patrimoine au fil de l'eau 2010

rappelle Pierre-André Vuitel, et les projets ont motivé des ingénieurs qui nous rendent visite aujourd'hui.»

La population pourra ainsi découvrir le travail de l'ingénieur civil Pierre Roelli. Pour résoudre le problème du manque d'eau au niveau du Mormont, le membre de l'Association neuchâteloise de navigation intérieure (ANNI) imagine la construction d'un canal gravitaire, en creusant un sillon dans la plaine de l'Orbe, au niveau du lac de Neuchâtel, et traversant le Mormont en tunnel fluvial. Cette solution

permettrait aussi de résoudre les questions de drainage de la plaine et contribuerait à réduire le risque d'inondation du Plateau suisse, lors des hautes eaux.

Pour compléter cette récente étude, Développement 21 s'est également approché de l'entreprise Impact Concept. Une société plongée jusqu'au cou dans la question fluviale nord-vaudoise. Un projet de bassin de ski nautique, balayé par la population en 2009, vous dit quelque chose? Dans ses travaux, la société souligne notamment la difficulté d'obtenir

suffisamment d'eau du bassin des Trois-Lacs et celle d'aménager un canal dans la plaine de l'Orbe, le sous-sol étant très variable: «Des machines de chantier y ont même déjà été englouties!», rappelle sa directrice, Carole Schelker.

Cette dernière sera présente samedi, précise Pierre-André Vuitel. «Des experts et des membres de l'AVNI seront également là pour dialoguer avec le public, répondre à ses questions, entendre ses réactions et écouter son scepticisme.»

HÉLÈNE ISOZ ■

Infos: www.eau21.ch